

La journée gersoise de Didier

Chose promise, chose faite. Le Ministre de l'agriculture a passé une journée entière dans le Gers, à la découverte de son agriculture et de son agro-alimentaire dynamique et innovant, des projets de la profession agricole et des points de revendication prioritaires. De Blanquefort à Verlus, tour d'horizon des sujets abordés.

Une matinée sur le thème de l'agriculture de conservation

La journée gersoise du Ministre de l'agriculture a démarré par une visite des installations de la société Nataïs à Bezeril. Michel Ehmann son Président, a pu présenter la réussite de son entreprise, leader européen du Pop-corn, engagée auprès de ses producteurs dans l'agriculture de conservation et le dévelop-

aux productions végétales, A. de Scorraïlle est aussi très engagé dans les techniques de l'agriculture de conservation qu'il applique depuis une dizaine d'année sur son exploitation. Sa présentation a captivé son auditoire et le Ministre en premier lieu. Mais au-delà du message technique, sur l'intérêt de ces techniques, l'élu

règlementaire supplémentaire mais bien par des encouragements financiers. En effet aujourd'hui, la prise de risque est trop forte dans un contexte économique déjà très tendu.

C'est une des raisons pour lesquelles la suppression du glyphosate risque de porter un coup fatal à la diffusion de ces pratiques. Ce point a été évoqué avec insistance, et la demande de dérogation pour l'agriculture de conservation semble avoir été bien accueillie par le Ministre.

A Blanquefort, la question de l'eau a aussi été traitée. La commune est longée par l'Aratz, une des rivières gasconne alimentée par le système Neste. A. de Scorraïlle a rappelé que la campagne 2019, pourtant très difficile compte tenu d'un étiage sévère qui s'est prolongé tardivement et d'un débit historiquement faible de la Neste, a montré l'efficacité de la gestion associant de façon étroite l'ensemble des usagers. Mais le changement climatique impose de réagir : la création de nouvelles réserves pourrait sécuriser le système. On a vu qu'à l'étiage sévère ont succédé deux mois de précipitations et le débordement des rivières. Ce caractère irrégulier des pré-



Un public à l'écoute de la présentation d'Alain de Scorraïlle : Christian Cardona, Catherine Seguin, Didier Guillaume, Bernard Malabirade, Jean-Louis Cazaubon.

cipitations va s'accroître et le stockage de l'eau en excès peut proposer une solution de régulation.



Le ministre à la parole

Présent dans la délégation à Blanquefort, Benjamin Constant, Président de l'association gersoise pour la promotion du foie gras du Gers, a bien sûr rappelé l'importance de cette filière au sein de l'économie agricole gersoise. Il avait aussi 3 demandes bien précises sur lesquelles le Ministre s'est engagé à apporter une réponse rapide : une application adaptée aux produits festifs de la Loi Egalim sur les promotions de produits alimentaires, la reconduction pérenne du principe de pouvoir transformer des denrées fraîches dans des Etablisse-

ments d'Abattage Non Agréés (EANA), pour soutenir les exploitations engagées dans la remise directe aux consommateurs, que l'Etat enfin s'implique dans les exercices proposés par le Cluster bio-sécurité afin d'optimiser les procédures et les outils entre la profession et l'administration.



Benjamin Constant interpelle le Ministre sur la filière palmipèdes.

Guillaume, Ministre de l'agriculture

Rencontre des Organisations professionnelles agricoles à la Préfecture

Les deux visites de la matinée ont été suivies d'une rencontre à la Préfecture du Gers avec l'ensemble des organisations agricoles gersoises.

A cette occasion, le dossier remis par la Chambre d'agriculture, la FDSEA et les JA du Gers reprenait les principaux points de revendication actuels. Hormis ceux abordés lors des rencontres du matin et

de l'après-midi, on peut citer bien sûr la question des zones de non traitement à proximité des habitations.

Les élus agricoles ont réagi par rapport à un texte dont on n'a pas mesuré l'incidence économique et pour lequel aucune compensation n'est prévue ce jour, dans lequel la définition de la proximité des habitations reste floue, et la

liste des mesures permettant de réduire les distances est incomplète.

Autre sujet présenté celui du plan de lutte contre les sangliers dont aujourd'hui un certain nombre de mesure relèvent de cadres dérogatoires nationaux. Le soutien du Ministre a été sollicité pour les obtenir auprès des acteurs nationaux.

L'allègement de la charge administrative des exploitations agricoles est aussi une priorité pour les représentants de la profession agricole qui constatent que le droit à l'erreur ne s'applique malheureusement pas ou très rarement.

Ce point a été soulevé par la FDSEA citant un cas de pénalisation d'un viticulteur suite à un dysfonctionnement d'un

outil informatique de FranceAgriMer.

Sur la question de l'eau, B. Malabirade, C. Cardona et J. de Ré sont revenus sur la nécessité de faciliter la création de réserves nouvelles, collectives bien sûr, mais aussi individuelles. Le relèvement des seuils de déclaration dans le cadre des dossiers Loi sur l'eau peut faciliter cela.

Une après-midi en Rivière Basse

Deux visites d'exploitations agricoles se sont succédées l'après-midi.

A Ricourt tout d'abord, chez Pascal Lahille. En polyculture élevage avicole, cet agriculteur est aussi très engagé en agro-écologie, dans un secteur très vallonné du département. Ricourt est aussi une des communes sortantes de la zone défavorisée simple et bien sûr la question est venue sur la table. Quelles mesures d'accompagnement proposées aujourd'hui aux agriculteurs impactés, quelles possibilités de révision du cadre ? L'agriculture biologique est une des solutions mais aujourd'hui plafonnée par manque d'enveloppe pour les aides à la conversion.

A Verlus, sur l'exploitation du GAEC Malabirade-Lesbats, deux jeunes agriculteurs s'installent actuellement. L'incidence pour eux de la sortie de la ZDS se traduit par un différentiel d'aide à l'installation de 10 000€ avant même d'évoquer la perte d'ICHN sur le troupeau.

Didier Guillaume a constaté sur place la réalité des difficultés rencontrées dans ces zones de coteaux du Gers. Il n'a pas



été insensible à certains arguments repris dans la procédure en contentieux engagée par la Chambre d'agriculture, la FDSEA et les JA du Gers. Il a aussi apporté son soutien aux démarches d'accompagnement qui pourraient être proposées, comme par exemple le Programme agro-environnemental pour le territoire Astarac Vic-Bilh.

Les questions viticoles ont aussi été abordées à Verlus. Joel Boueilh, Président de l'Union Plaimont a souligné les conséquences possibles d'un contexte international défavorable tant avec le Brexit que du fait des sanctions économiques imposées par les

Etats-Unis. Il a également relevé une incohérence dans le cahier des charges HVE qui prévoit un IFT de référence en viticulture pour la région Midi-Pyrénées très inférieur à celui de l'Aquitain, pénalisant ainsi les viticulteurs gersois pour l'accès à ce dispositif.

Avec B. Malabirade, il a donc demandé un relèvement de cette valeur, conforme aux derniers chiffres fournis par les services statistiques de Ministère de l'agriculture, et proposé également que les traitements obligatoires contre la flavescence dorée ne soient pas comptabilisés chez les viticulteurs qui s'engagent dans les campagnes de lutte organisées par la FDGDON.

A Verlus, commune du bassin de l'Adour, Matthieu Plouvier, en charge du dossier eau pour ce bassin à la Chambre d'agriculture, est revenu sur la question de la création de ressources nouvelles, en particulier pour le bassin déficitaire du Midour. Le projet de territoire en cours de finalisation doit répondre avec ambition aux enjeux de demain et le projet de la retenue de Mondébat semble incontournable à cet effet.

En conclusion de la journée, Didier Guillaume a souligné la richesse des visites et des sujets abordés et a assuré de son soutien contre la tentation de l'agribashing qui s'empare d'une société de plus en plus urbaine et de moins en moins proche de la vie agricole.



Arrivée sur l'exploitation du GAEC Malabirade - Lesbats



Bernard Malabirade entouré du maire Jean Mienvielle et de sa famille



Pour clôturer cette journée gersoise, le Président de la Chambre d'agriculture offre au Ministre de l'agriculture une bouteille d'armagnac du Domaine de Mons.

pement d'une gamme bio. Le renforcement de la traçabilité est aussi au cœur de ses préoccupations

Une bonne introduction pour le deuxième rendez-vous chez Alain de Scorraïlle, à Blanquefort. Maire de sa commune mais aussi élu de la Chambre d'agriculture en charge des questions relatives à l'eau et

de la Chambre d'agriculture a insisté sur les difficultés que peuvent rencontrer les agriculteurs dans la mise en œuvre de ces pratiques, qui se soldent souvent par des échecs les premières années. Il a demandé un véritable accompagnement dans le cadre des politiques agricoles, qui ne se traduise surtout pas par une couche

